

IVOZ-RAMET ACCIDENT TRAGIQUE

Le rock liégeois est en deuil

Philippe Rennotte (Jeronimo et Été 67) est mort dans un accident d'auto

Philippe Rennotte (40), alias Fools, de Liège, est décédé dans un accident de la route à Ivoz-Ramet. Le Liégeois était un membre du groupe "Jeronimo". Il était aussi le pygmalion du groupe "Été 67".

"En revenant du concert de lundi soir, j'ai vu un accident dans le rond-point. J'ai cru reconnaître la voiture de mon cousin. La voiture était coupée en deux. J'avais un mauvais pressentiment...", confie Murielle, la cousine de Philippe Rennotte. "Je suis passée devant chez lui, mais sa voiture n'était pas là. Je suis rentrée chez moi et j'ai appelé la police. L'agent m'a confirmé que c'était bien la voiture de Philippe et qu'il était décédé sur place...".

Philippe Rennotte, 40 ans, do-

micilié rue des Vennes à Liège, était l'ingénieur du son de deux groupes phares de la région liégeoise: "Été 67" et "Jeronimo". S'il était leur ingénieur du son, Philippe Rennotte était surtout leur ami. Un ami sur lequel on peut compter en toutes circonstances.

PYGMALION D'ÉTÉ 67

"Malgré la grande différence d'âge entre nous, le courant passait", intervient Renaud Magis, le guitariste d'Été 67. "Philippe a produit notre album, mais il était aussi notre producteur artistique. Lorsque notre travail n'était pas bon, il le faisait savoir. Cela nous a aidés à grandir... Je ne sais pas s'il était fier de notre réussite, mais il était content de voir que notre projet marchait pas mal... Il devait également travailler avec nous pour

notre 2^e album".

Lundi soir, Philippe Rennotte assistait à un concert donné à l'atelier-rock de Huy par son ami Jeronimo. Il a quitté le concert vers 23 heures. Alors qu'il se trouvait sur les quais de la Meuse, entre Engis et Ivoz-Ramet, il a perdu le contrôle de sa voiture dans un rond-point situé peu avant le pont d'Ivoz-Ramet. La voiture a violemment heurté un poteau électrique et s'est littéralement coupée en deux. Malgré l'intervention des secours, il n'y avait plus rien à faire pour Philippe Rennotte.

Fidèle en amour comme en amitié, Philippe avait rencontré sa compagne à l'âge de... 15 ans. Il laisse derrière lui trois enfants inconsolables: une fille de 14 ans et deux garçons de 9 et 5 ans. «

ARNAUD BISSCHOP

JERONIMO

"Je ne pense plus qu'à Philippe"

"Philippe était bien plus qu'un ingénieur du son. C'était tout simplement le meilleur... Nous nous connaissons depuis 9 ans, mais cela faisait 4 ans que l'on ne se quittait plus...", confie son ami Jérôme Mardaga, mieux connu sous son

nom de scène, Jeronimo. "Nous avons fait deux tournées ensemble. Il faisait vraiment partie du groupe Jeronimo. C'était l'homme de l'ombre, celui qui faisait sonner nos concerts... Avec lui, le courant artistique et humain est directement passé: nous étions vraiment très proches. Philippe m'a énormément appris... Il disait toujours "C'est bien, mais tu peux faire mieux...". C'était un boss qui nous tirait toujours vers le haut."

Lundi soir, Philippe Rennotte a assisté au concert donné, à l'atelier-rock de Huy, par son pote Jeronimo. "J'en aurai jamais son avis sur

le concert de lundi. C'était la fête et je suis certain qu'il a apprécié. Je rangeais mon matériel lorsqu'on m'a téléphoné pour m'annoncer la triste nouvelle."

"Aujourd'hui, je ne pense qu'à Philippe", reprend Jeronimo. "Les souvenirs me reviennent. Nous avons vécu des moments hors du commun, des moments très émouvants..."

Aujourd'hui, Jeronimo s'en va pour Paris où il va jouer. Sûr qu'en montant sur les planches du Casino de Paris, Jérôme Mardaga aura une pensée émue pour son ami Philippe. The Show must go on... «

A.B. Philippe Rennotte (40) laisse une compagne et trois enfants. ■ S.P.



ons events

[Chaque mercredi]

Retrouvez tous les événements sponsorisés par votre journal

• Les séances
Exploration du Monde
www.explorationdumonde.be

• Les séances
Voir le Monde
www.voirlemonde.be

• Exposition «Art Déco
Ceramic's -
Made in Belgium»
Jusqu'au 29/10 aux Ascenseurs
de Strépy-Thieu.

• Exposition «Château
des Célébrités Belges»
Jusqu'au 21/11 à Belœil
www.ideefixe.be

• Exposition «Marcinelle
1956-2006: Au Cœur
du Cazier»
Jusqu'au 03/12 sur le site du
Bois du Cazier
www.leboisducazier.be

• Exposition
«Images de Mons
du 16^e au 19^e siècle»
Jusqu'au 17/12
www.mons.be

• Opération Cap 48
Du 6 au 15/10 partout en
Wallonie et à Bruxelles
www.cap48.be

• Le Cirque de Moscou
Du 6 au 22/10 à Charleroi.

• Le Festival Cap Sud
Du 7 au 14/10 à Mons.
www.lemanege.com

• The 4X4 Festival Days
Du 13/10 au 15/10 à Berneau
(Visé)
www.4x4festival.be

• Le Festival International
de Marionnettes
Du 13/10 au 21/10 à Mons

• Back to the Future
Festival
Le 14/10 à Marbehan

• Exposition
«Le Monde de
Franquin»
A partir du 27/10 à Bruxelles
www.lemondedefranquin.be

• Course du Cazier
Le 15/10 site du Bois du Cazier
à Marcinelle
www.charleroi.be

• Salon «So Beautiful»
Du 20 au 22/10 à Mons Expo
www.sobeautiful.be

• Salon
des Arts Ménagers
Du 28/10 au 12/11 à Charleroi
Expo.
www.charleroiexpo.be

• Le Rallye du Condroz
Les 3, 4 et 5/11 à Huy
www.condrozrally.be

TRIBUNAL CORRECTIONNEL LIÈGE

Elle avait fraudé les allocations familiales

Qu'est-ce qu'on fait quand on a 25 ans, qu'on est d'origine congolaise, qu'on est en séjour illégal en Belgique et donc, qu'on a droit à aucune aide d'aucune sorte? C'est tout bête, on change d'identité! C'est ce qu'a fait Valéry. Cela lui a valu les honneurs du tribunal correctionnel de Liège. En 2002, la jeune femme d'origine congolaise est en séjour illégal chez nous. Être en séjour illégal, cela signifie qu'on n'a pas le droit de percevoir une aide du CPAS. Qu'on ne trouve pas de logement décent à un prix correct. Que l'on n'a pas droit aux soins de santé...

Qu'importe, une "tante" de Valéry, elle, n'a plus besoin de ses papiers d'identité. Ça tombe bien. Elle les donne (ou les vend) à la jeune femme. Il y a une vague ressemblance. Personne n'ira voir plus loin.

TOUT EST PLUS FACILE

À partir de là, tout sera beaucoup plus simple pour Valéry. Elle se retrouve en séjour légal en Belgique (et à Liège). Elle a droit à une aide du CPAS. Elle peut louer un appartement correct. Elle peut se faire soigner et prétendre au remboursement. Par ailleurs, lors de son accouchement, elle va toucher les al-



Pas d'allocations familiales en séjour illégal! ■ PHOTO NEWS

locations de naissance puis, par la suite, elle va percevoir régulièrement les allocations familiales. Tout cela va durer 2 ans, jusqu'en avril 2004. Et cela aurait pu continuer s'il n'y avait eu une bagarre entre Valéry et son compagnon. La police doit intervenir et c'est le grand déballage. Dénoncée, la jeune femme reconnaît les faits. Devant le tribunal correctionnel, caisse d'allocations familiales, CPAS et mutuelle se sont

constitués partie civile. Le parquet réclame 12 mois de prison et une amende. Les autres demandent le remboursement des sommes indûment perçues par Valéry. Le CPAS réclame ainsi plus de 15.000€. Tandis que la caisse mutuelle demande plus de 5.000€. Chaque fois avec les intérêts. La jeune femme était absente à l'audience. Jugement dans quatre semaines. «

PASCALE CROMMEN

Vite!

LIÈGE

Dealer interpellé place St-Lambert

Lundi, vers 20h, Mohamed, 24 ans, SDF, a été interpellé place St-Lambert après que la police ait repéré un manège suspect entre deux personnes. Au moment où les policiers se sont approchés de lui, Mohamed a jeté un sachet dans un bac de fleurs. Il contenait 7 billes de cocaïne. L'homme nie être vendeur mais il reconnaît être consommateur. «

LIÈGE

L'auto n'était pas à lui

Radovan, 34 ans, de Liège, a été interpellé lundi, vers 23 h 15, alors qu'il se trouvait dans un véhicule rue Louis Jamme, à Liège. Il s'agit d'une Opel Corsa immatriculée en Allemagne. Contrôlé, Radovan s'est rebellé et a manifesté sa mauvaise humeur. La voiture n'est en effet pas à lui. Il a déclaré qu'elle appartenait à un de ses amis mais n'a pas été capable d'en donner le nom. De même, la carte verte du véhicule semblait avoir été trafiquée. L'homme a été déferé au parquet de Liège mardi. «

LIÈGE

Vol dans un GB Contact

Lundi, vers 16 h 15, Ramazan, 28 ans, de Visé, a été interpellé alors qu'il fouillait des objets sur le sol rue Bastin, à Liège. Il s'est avéré que ces objets avaient été volés, peu avant, au magasin GB Contact de la rue du Pont de Wandre. Un film pris par une caméra de surveillance montre en effet Ramazan en compagnie d'un autre homme alors qu'ils se trouvent dans le magasin et qu'ils mettent des objets en poche. Son complice court toujours. «

LIÈGE

Voiture en feu, rue de Campine

Mardi, vers 5 h, les pompiers sont intervenus rue de Campine pour une BMW 320 en feu, à hauteur du numéro 327. Les dégâts sont importants et des traces de produit accélérant ont été retrouvées dans l'habitacle du véhicule. «

BONCELLES

Feu de cheminée rue du Moulin

Lundi, vers 22 h 40, les pompiers sont intervenus rue du Moulin, à Bonnelles, pour un feu de cheminée. Malgré l'intervention rapide des pompiers, le feu s'est également propagé à la toiture de la maison. «

HERSTAL

Arrêté en plein cambriolage

Jef (29), de Herstal, a été arrêté par la police alors qu'il était occupé à cambrioler un immeuble situé rue de la Croix Jurlet à Herstal. Lors d'une perquisition chez sa maman, les enquêteurs ont trouvé plusieurs autoradios volés durant le mois d'octobre. «